

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 30

Artikel: L'ami de la reine : [suite]
Autor: Grandmougin, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'époux, qui dans la bataille
S'était souvent signalé,
Avait un sabre de paille
Qui pendait à son côté,

Un orchestre, etc.

On prit place sous un hêtre
Aussi vieux que Salomon,
Un ramier tint lieu de prêtre,
Et fit un fort beau sermon.
Une goutte de rosée,
Dans un calice de fleur,
A la ronde fut passée ;
Chacun but en son honneur.

Un orchestre, etc.

Puis un repas délectable
Fut servi quand vint la nuit,
Et l'on ne quitta la table
Que longtemps après minuit.
Les grands parents de la dame
Regagnèrent leur clocher,
L'époux emmena sa dame,
Et chacun s'en fut coucher.

Un orchestre, etc.

Etiquette du cigare.

Voici les principes de l'étiquette du cigare en divers pays, c'est-à-dire la manière dont on procède quand on invite quelqu'un à fumer avec soi.

A l'île de Cuba, le caballero prend le cigare ou la cigarette entre ses lèvres, l'allume ainsi, pousse quelques bouffées et la tend à son ami, pour qu'il y allume la sienne. Même façon de procéder en Espagne. En Autriche, on allume sa cigarette et on tend à son compagnon l'allumette encore enflammée; on en agit ainsi, pour donner plus de temps à ce dernier. En effet, si on tend l'allumette enflammée avant de s'en servir, celui qui l'a reçue se hâte pour la rendre, avant qu'elle soit consumée.

Le Français tend toujours l'allumette à son compagnon avant de s'en servir. — L'habitude d'arrêter les gens inconnus dans la rue pour leur demander du feu est américaine, une mauvaise éducation seule permet d'agir ainsi. Cependant ce service ne se refuse pas, mais les gens bien élevés ne le demandent pas.

Onna novalla serpeint.

Vo cognâitè bin lè serpeints, atant clliâo poutès bitès sein piatùtes que ludzont, ribliont su la terra tot coumeint 'na navetta dè tisserand, què clliâo dâi vilhiès musiqués militèrès, qu'on n'ein vâi pemin dè noutron teimps, et que fasont *pou, pou, pou*, tot coumeint l'épouffarè que s'infatè et sè dèseinfatè.

Eh bin ! y'ein a onco de 'na novalla sorta, que vo ne cognâitè pas et qu'a étâ trovâie n'ia pas tant grandteimps.

On gaillâ, on bon pâyсан, qu'avâi

atsetâ on bossaton dè bon vin rodzo, l'avâi met à la câva, decoutè lo bosset iò tegnâi lo penatset po lè vôlets et lè z'ovrà. Adon moutron coo, que trovâvè que cé vin étâi trào bon pi po lo lào fèrè agottâ, lo gardavè por li et lâi avâi met onna boâte à clliâ po que nion ne pouèssè allâ fotemassi après, et tegnâi la clliâ dein sa catsetta. Mâ, on dzo que l'étâi z'u défrou, lè vôlets que saviont que y'avâi lé 'na finna gotta que n'étâi pas po lào naz, n'ont pas pu lâi teni ; lo mor lào démedzivè, et m'einlèvine se ne vont pas eimprontâ tsi lo vesin, c'ein qu'on l'âi dit on « caoutchouque », que l'est on boué ein goma, qu'on s'ein sai po teri lo vin pè lo bondon. Mè compagnons, on iadzô l'uti ein mans, dècheindont pè la câva, font châtôta lo bondon, lâi fourront ion dâi bets dè l'affèrè, et lè vouâiquie à fifâ què dâi sorciers, tant qu'à n'on moment iò lào seimbliè que cauqon rebenavè per amont, que l'on z'u poaire et que l'ont traci frou sein avâi lo teimps dè doutâ lo boué dè goma, qu'est restâ pliantâ dein lo bossaton.

Dévai lo né, que lo maitrè s'est reinvenu, l'invitè lo ami po allâ agottâ cé fameux vin rodzo ; mâ ein arveint que fâ à la câva, quand ye vâi cé affèrè riond que peindolhivè su lè dâvoès et qu'avâi on bet einfatâ pè lo perte dâo bondon, sè met à boeilâ :

— Eh té bombardâ-te pas, vouâiquie 'na tsaravôuta dè serpeint que mè bâi mon vin !

Et mon gaillâ eimpognè on étala po trossâ l'étsena à clliâ pouta bite ; mâ la sorcière fasâi dâi dzingâiès dâo tonaire, que mé tapavè, mé le châtâvè. Portant, ein arreinte dè tapâ, la serpeint restâ sein boudzi et noutron luron que sè créyâi l'avâi tiâie, s'ein va queri on bet dè litè que feind à n'on bet, et ein âovresseint la feinta avoué lè mans, ye pincè la serpeint avoué et la portè amont po la montrâ à sa fenna.

On ne vayâi pas tant bé et l'arrevè tot fiaï amont lè z'égras avoué la vouivra.

— Vouâite-vâi, se fâ à sa fenna, clliâ guieusa dè bite, que mè fifâvè mon vin ; mâ l'a se n'affèrè, va pi ! et....., mâ quand vâi sa fenna et l'ami que l'avâi invitâ que sè tegnont lè cotùtes dâo tant que recaffâvont, ye vouâitâ dè pe près clliâ serpeint, et que vâi-te ?...

C'étâi lo « caoutchouque » âo vesin, qu'étâi à mâtiti dépondu, dâo tant que l'avâi reçu dè coups avoué l'étala...

Vo pâodè peinsâ lo resto, lè sacrémeints et le « t'eimprontâi » dâo pourro diastro, quand ve cein qu'ein irè ; ne vo z'ein dio rein ; mâ du z'ora, quand

on va eimprontâ l'uti, on demandé : Voudriâ-vo mè prêtâ voutra serpeint, se vo plié !

L'AMI DE LA REINE

PAR CHARLES GRANDMOUGIN.

III

La reine poussa un cri et se sentit défaillir. Mais le sergent, emporté par son désir impérieux, lui avait ôté rapidement, d'un geste délicat, son loup de velours noir, à barbe de satin.

Il chancela et s'écria sourdement en s'affaissant sur sa chaise :

— La reine !

Puis d'un ton suppliant :

— Pardonnez-moi !

Marie-Antoinette, très pâle, lui répondit :

— Je vous pardonne ; mais vous me jurez de vous taire ?

— Je le jure.

— Toujours ?

— Jusqu'à la mort !

Et continuant d'un ton mystérieux et ferme, il fit d'une voix étouffée :

— Et d'ailleurs, je vous aime trop pour vous perdre !

— Vous... m'aimez ?.. fit-elle avec une stupéfaction vraiment profonde.

— Je vous adore !

Et d'un débit précipité et haletant, il lui dit :

— Oui, je ne suis pour vous qu'un inconnu, un fou, un coupable peut-être. Mais, écoutez-moi. Je vous ai vue pour la première fois quand vous n'étiez que la Dauphine, et que vous êtes entrée à Paris avec le Dauphin, solennellement, par la Porte de la Conférence. J'étais un des cavaliers du guet. La foule criait autour de vous. Vous êtes allée jusqu'à Notre-Dame, à Sainte-Genève, puis vous êtes revenue aux Tuileries. D'un seul coup j'ai été vaincu par votre beauté. Je me suis dit mille fois depuis lors que j'étais un insensé, un misérable, mais votre image ne m'a plus quitté. J'ai été possédé par vous, je le suis toujours ; ma volonté se tait, Dieu lui-même n'y changerait rien. Oui, moi, pauvre cavalier du guet, pauvre diable venu du pays de Bretagne, j'ai vécu toute une vie en quelques années, depuis votre première apparition ; car vous étiez pour moi plus que tout au monde. Et voilà que maintenant vous êtes devant moi belle, charmante, divine. Ah ! comme je vous aime ! comme je suis malheureux !..

Il cachait sa tête dans ses mains et pleurait. La reine se taisait. Jamais elle n'avait entendu un cri d'amour aussi sincère, aussi brûlant. Son cœur palpitait, désordonné. Il reprit :

— Oui, vous êtes la reine de France, la souveraine de tous, et je ne suis qu'un de vos infimes et obscurs sujets, mais personne au monde ne peut m'empêcher de vous adorer, car je vous sais bonne et tendre, car je vous vois belle et pure, car si j'avais été prince — et peut-être ai-je un cœur de prince — c'est moi seul qui aurais voulu vous chérir !... Ah ! pardonnez-moi ! Je blasphème ! Ma tête s'égare !..

Et, tombant à genoux :

— Majesté, ne m'accablez pas de votre mépris ! Le cœur, voyez-vous bien, ne connaît ni le rang, ni les hiérarchies, ni le devoir, ni rien. Mon amour est involontaire, et ma souffrance est fatale.

— Relevez vous, dit la reine en tremblant. Elle lui tendit la main ; il la baisa avec emportement.

— Votre nom ? dit-elle.

— Rosnoen.

— Quand vous voudrez une faveur, pour vous ou pour l'un des vôtres, vous n'aurez qu'à me faire parler.

— Je ne demande rien, Majesté, que de veiller vous-même à votre bonheur ; ce que je demande au ciel, c'est de protéger vos jours. Ah ! qui sait l'avenir ? Au milieu de ce peuple capricieux, les périls de la royauté sont constants ! Les temps deviennent mauvais, les foules grondent et je tremble pour votre sécurité, pour votre bonheur, pour votre...

Il s'était tu.

Alors, ressaisie par d'anciens pressentiments, la reine se souvint tout à coup des sinistres présages d'autrefois, de cet orage éclatant sur Versailles après son mariage, du tonnerre ébranlant le château quand elle y entra et des malheureux qui avaient été écrasés par la foule lors du feu d'artifice tiré le 30 mai 1770, sur la place Louis XV, en l'honneur de son mariage.

Elle soupira, avec un murmure très doux :

— Mon Dieu, aidez-moi !

Puis, remettant son masque, elle dit au sergent :

— Faites-moi venir une voiture. Adieu, monsieur ! Adieu et merci.

Il sortit quelques instants et revint près de la reine.

— Tout est prêt, dit-il d'une voix ferme.

Elle repassa devant les hommes de police. Marthe l'attendait, toujours dévorée de souci. Rapidement, elles montèrent dans la voiture.

Rosnoen, le cœur battant, les suivit du regard dans la nuit et rentra au poste, pâle, bouleversé, mais affectant de sourire. Ses hommes le regardaient, sans oser l'interroger.

L'un d'eux fit cependant :

— Alors, tout s'est arrangé ?

— Oui, fit le sergent avec une fausse bonhomie, ce sont de vieilles connaissances à moi.

— Que dira l'officier qui a reçu le bouquet de cinq feuilles ? (Il voulait dire le soufflet.)

— Peuh ! Nous le verrons bien.

(La fin au prochain numéro.)

Album illustré de la Fête des Vignerons.

Entre autres travaux auxquels cette grande solennité donnera lieu, il en est un tout particulièrement remarquable, c'est l'*Album illustré de la Fête des Vignerons*, dessiné par E. Vuillemin d'après les documents officiels et sous la direction du Comité de la Fête, et édité par F. Payot,

Lausanne, Lœrtscher & fils et Jacot Guillarmod, Vevey. — Il n'est pas en vente encore, mais ceux qui voudront se le procurer pourront le faire avant l'ouverture de la fête.

Cet album est et ne pouvait être qu'une vue panoramique des nombreux groupes dont sera composé le magnifique cortège des deux mille figurants de la fête. Il a été imprimé en sept couleurs, d'après les nouveaux procédés d'impression typographique, avec le même soin que les riches ouvrages en chromo tels que le *Figaro illustré* et le *Paris-Noël*, et ne mesure pas moins de six mètres de développement. Il restera comme un beau souvenir pour tous ceux qui auront eu le bonheur d'assister à cette fête ; quant à ceux qui n'auront pas ce bonheur-là, ils jouiront d'un plaisir semblable à celui que nous avons éprouvé à voir ce beau panorama se dérouler sous nos yeux avec ses centaines d'acteurs. Grâce à un fort tirage et aux nouveaux procédés d'impression en couleurs, ce travail remarquable se vendra à un prix fabuleux de bon marché ; on a résolu le problème de faire un ouvrage qui soit en même temps une édition populaire et une édition de luxe. Il est publié en deux formats différents, aux prix suivants : en format de poche, à 3 fr. ; en format oblong, cartonné, à 4 fr., et richement relié en percaline gaufrée et dorée, à 5 fr. Beaucoup voudront se le procurer en deux exemplaires, pour l'avoir chez soi d'abord et pour l'envoyer à des parents ou à des amis à l'étranger.

Le vieux Lausanne. — Sous ce titre, un de nos peintres vaudois, M. V., se propose de publier, vers la fin de l'année, une série de dessins reproduisant, d'après des documents authentiques, diverses constructions, monuments, portes de ville, murs d'enceinte, etc., qui ont aujourd'hui totalement disparu. Cette intéressante publication, qui a pour but de faire revivre ces vieux souvenirs, nous paraît appelée à un légitime succès. Aussi nous permettons-nous de prier les personnes qui seraient en possession de quelque dessin ou gravure de ce genre, de bien vouloir nous les confier, pour être communiqués à M. V. Ils seront restitués avec reconnaissance, et il en sera pris le plus grand soin.

Petits conseils du samedi.

Pour préserver les chevaux des taons. — Infuser 15 grammes de baies de genièvre dans un litre d'eau. Il suffit de frotter légèrement le cheval avec un linge ou une éponge imbibée de cette infusion. On emporte une petite provision de ce liquide pour en faire deux ou trois onctions, lorsqu'on va à la campagne ou en voyage. Les mouches et les taons sont toujours écartés. (Science prat.)

Lustre des meubles. — Ce qui nous a le mieux réussi est un mélange à parties égales d'huile d'olive et d'esprit de vin. Bien agiter la bouteille avant d'en imbiber un chiffon de laine ou de soie, et frotter vigoureusement le meuble. On enlève ainsi toutes les taches en obtenant un beau poli. (Science prat.)

Solutions du problème de samedi :
13 et 156 ; — 14 et 84 ; — 15 et 60 ; — 16 et 48 ; — 18 et 36 ; — 20 et 30 ; — 21 et 28 ; — 24 et 24.

Toutes ces solutions ont été données par M. Hennard, à Cery, qui a droit à la prime. — Les autres réponses qui nous sont parvenues ne contiennent qu'une partie de ces solutions, et sont par conséquent incomplètes et inadmissibles.

Au moment de mettre sous presse, nous arrivent encore 2 réponses justes ; Brasserie Bøller, à Nyon et M. Eug. Bastian, au Grenet (Forel).

Passé-temps.

. R . E .
. R . L .
. A . V .
. U . E .
. I . E .

Etant donné les lettres ci-dessus, ainsi disposées, remplacer les points par des lettres et faire ainsi, en diagonale et en croix, les noms de quatre villes françaises, dont une en Corse, et dans le sens horizontal, quatre mots français.

Un veuf, qui vient de se remarier, présente sa femme, — une grosse personne frisant la cinquantaine, — aux enfants de sa première épouse.

— Mes chers enfants, leur dit-il, je vous avais promis une nouvelle mère ; vous voyez, je tiens ma promesse.

La nouvelle maman est examinée silencieusement de la tête au pieds par les enfants respectueux, lorsque le petit Charles, le plus jeune, âgé de cinq ans, s'écrie :

— Mais, papa,... elle n'est pas toute neuve.

Un jeune homme qui fait de la peinture et qui est rempli de prétentions, nous disait l'autre jour :

— Méfiez-vous des peintres qui vous disent avec un petit air modeste : « Oh ! moi, j'ai bien quelque talent, mais ... » Si au contraire ils vous disent qu'ils n'en ont aucun, soyez assuré qu'ils en ont réellement... Ainsi moi qui vous parle, je n'ai point de talent.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GULLOUD-HOWARD.